

**L'hon. M. Drury:** Je regrette, monsieur le président, mais je vois que le NPD insiste pour déclarer qu'il est une heure.

**M. le président:** Si le comité est disposé à siéger pendant l'heure du lunch, il faudrait que la décision soit prise de façon appropriée et non pas par le comité lui-même.

**M. Peters:** Il est une heure, monsieur le président.

**M. le président:** A l'ordre. Comme il est une heure, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est levée à une heure.)

### Reprise de la séance

La séance est reprise à deux heures et demie.

**M. le vice-président adjoint:** A l'ordre. La Chambre est de nouveau formée en comité des subsides. Lorsque la séance a été suspendue, à une heure, nous en étions à l'étude du crédit 30c du ministère de l'Industrie. Le crédit est-il adopté?

**M. MacInnis:** Monsieur le président, nous savons tous que le gouvernement est fort désireux de faire adopter les crédits par la Chambre. Il est regrettable que le ministre intéressé ne le soit pas autant que les autres députés.

**M. Macdonald:** Monsieur le président, si le représentant me le permet, j'aimerais dire que le ministre a reçu une délégation en compagnie de son collègue le député de Portage-Neepawa. Il sera à la Chambre dans un instant.

**M. MacInnis:** Monsieur le président, s'il s'agit d'un instant, je préférerais attendre l'arrivée du ministre à la Chambre.

**M. le vice-président adjoint:** Le crédit 30c est-il adopté?

**M. MacInnis:** Non, monsieur le président. Je dois nécessairement me répéter, car ce que je dis maintenant, il me faudra le dire de nouveau lorsque le ministre reviendra à la Chambre. Il est regrettable que la Chambre n'ait pas coopéré lorsque le député de Cap-Breton-Nord et Victoria a posé des questions au ministre ce matin. Lorsque le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a demandé de revenir à l'appel des motions pour faire une déclaration concernant la situation très grave de l'emploi au Cap-Breton,

[M. Peters.]

on n'y a pas consenti parce que le député d'Antigonish-Guysborough avait refusé qu'on fasse une déclaration. Le ministre n'avait qu'un choix: demander qu'on lui pose des questions complémentaires.

Le ministre de l'Industrie étant de retour à la Chambre, j'aimerais parler quelques instants d'une remarque qu'il a faite lorsqu'on l'a interrogé sur la négociation Kennedy. Il a fait allusion au dumping. Tout le monde sait qu'une nation progressiste doit posséder, au départ, une industrie de l'acier. La nôtre, au Canada, subit le contrecoup déplorable de l'importation d'acier à bon marché. En l'occurrence, on parle très souvent de dumping, mais en fait, on ne devrait employer ce terme que si l'acier importé et qui sape une de nos industries de base, arrive au Canada à un prix inférieur au coût de production dans le pays d'origine. Je n'ignore pas que si la requête que je vais présenter était agréée, cela pourrait avoir des répercussions sur la scène internationale. Toutefois, en raison de l'importance primordiale de l'acier pour l'économie canadienne, le ministre pourrait peut-être envisager d'examiner avec ses collègues la possibilité d'introduire un changement dans la définition du mot «dumping».

Le gouvernement devrait songer à redéfinir le sens du mot «dumping» si cela pouvait être avantageux pour le Canada. Même si nous comprenons qu'il n'est pas question de dumping tant que le prix au débarquement au Canada d'un produit n'est pas inférieur au coût de production dans le pays d'origine, il n'en reste pas moins qu'il y a une grande différence, dans ce cas-ci, entre le prix au débarquement et le coût de production au Canada. Je demande donc au ministre et à ses collègues de revoir la situation et d'établir s'il est possible de relier la définition du dumping au coût de production au Canada plutôt qu'à celui du pays d'origine. Ainsi, on pourrait réduire considérablement l'écart de prix, à l'avantage de l'industrie sidérurgique canadienne. S'il semble que les avantages l'emportent sur les inconvénients, j'estime que le gouvernement devrait examiner attentivement la situation et redéfinir le sens du mot «dumping».

A propos de l'industrie sidérurgique de Sydney, le ministre ne semble pas au courant des instances présentées à ce sujet par certains de ses collègues. Il a dit tantôt à propos des négociations entre les gouvernements fédéral et provincial qu'il y avait de nouveaux éléments. Or quand il s'est rassis, quelqu'un lui a chuchoté quelque chose à l'oreille,